

# ÉCHO DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 12 MAI 2021

Nouvel équipement de proximité  
pour le 4<sup>ème</sup> : le clos bouliste,  
place Joannès Ambre



## **UN NOUVEL ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ POUR LE 4<sup>E</sup>**

Le clos bouliste, situé derrière le théâtre de la croix-rousse, a rejoint la liste des équipements de proximité du 4<sup>e</sup> arrondissement. La maison des associations, qui était gérée de fait par la mairie du 4, rejoint elle aussi officiellement la liste des équipements proximité. Cela ouvre des perspectives de nouveaux projets à l'initiative pleine et entière de la mairie du 4<sup>ème</sup>.

Présentation des rapports sur « l'inventaire des équipements de proximité », par Rémi Zinck, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement, et les débats qui ont suivi, lors du Conseil d'arrondissement du 4<sup>e</sup> du 12 mai 2021.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4<sup>e</sup> du 12 mai 2021.](#)

**Prochain Conseil d'arrondissement : 23 juin 2021**

→ [A suivre sur la chaîne Youtube de la mairie du 4<sup>e</sup>.](#)

## **RÉMI ZINCK, rapporteur :**

«Trois rapports concernent les équipements de proximité gérés par la mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement. Ces rapports sont liés les uns aux autres. Le premier rapport est la liste des équipements de proximité établie par la mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement. Le second est la liste des équipements de proximité établie par la Ville de Lyon. Le troisième rapport constate la concordance entre ces deux listes.

La précédente actualisation de cette liste date de janvier 2019.

L'inventaire des équipements de proximité du 4<sup>ème</sup> arrondissement fait état de : 4 crèches, 2 gymnases, 2 stades, 2 terrains de sport plein air, 11 espaces verts, 1 ERP cat 2 La Ficelle, le local Artaud, la mairie du 4<sup>ème</sup>.

Un nouveau travail de mise à jour de l'inventaire a été initié en 2020, dès le début de notre mandat. La Conférence des Maires d'Arrondissement a ainsi statué sur de nouveaux transferts principalement d'équipements à vocation associative. Nous pouvons déjà constater et saluer les avancées permises par cette mise à jour. En effet, en ce qui concerne le 4<sup>ème</sup> arrondissement, deux nouveaux équipements sont transférés et s'ajoutent à cet inventaire de 2019 :

→ la Maison des Associations – Robert Luc, que vous connaissez, qui est située 28 rue Denfert Rochereau

→ le Clos Bouliste et son local qui sont situés 92 place Joannès Ambre, derrière le théâtre de la Croix Rousse.

La maison des associations était en réalité déjà gérée par la mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement. Ce transfert est une régularisation d'un état de fait, qui ouvre des perspectives de nouveaux projets à l'initiative pleine et entière de la mairie du 4<sup>ème</sup>. Le transfert du clos bouliste est également une bonne nouvelle. Il est idéalement placé derrière le théâtre de la croix-rousse, et il mérite de trouver un nouveau souffle et de s'ouvrir à son environnement. Ce sera une base assez forte pour développer de nouvelles actions pour les habitant.es.

Ces rapports illustrent la première étape du renforcement du rôle des arrondissements. En effet, notre mandat est basé sur la proximité et la subsidiarité. Le projet politique de la Ville de Lyon compte sur les arrondissements pour porter la transition écologique et démocratique au plus près des habitants. Cela implique d'agir sur la manière dont des équipements publics, que ce soient une crèche, un gymnase, une salle polyvalente, ou un jardin public peuvent répondre au mieux aux besoins de la population lyonnaise, par l'action complémentaire de la mairie centrale et des mairies d'arrondissement.

Le « chantier » des équipements de proximité est donc appelé à se développer au cours du mandat.

## **DAVID KIMELFELD**

D'abord, c'est une bonne nouvelle de voir des nouveaux équipements de proximité. Mais j'avais deux questions, en tout cas deux réflexions à vous soumettre.

Vous l'avez dit, c'est toujours positif parce qu'il vaut mieux que la mairie d'arrondissement maîtrise, c'était déjà le cas à la maison des associations, c'était un état de fait, c'était géré, y compris par un service vie associative à la mairie d'arrondissement. Simplement, j'attire votre attention parce que ce qui dit équipements transférés veut dire investissements transférés, comme vous le savez. L'expérience, je le livre avec une grande humilité, d'un certain nombre d'équipements transférés où l'on voit que ces équipements, en tout cas la maison des associations qui aujourd'hui rentre dans une phase de nouveaux investissements parce qu'elle a vieilli et c'est aujourd'hui que les frais vont commencer à s'accumuler autour de cette maison des associations très utilisée.

Je pense qu'il serait de bon augure que vous puissiez demander au Maire de Lyon, à M. Doucet, de vous donner quelques assurances sur les investissements à venir sur cette maison des associations qui pourront difficilement être supportés par la mairie d'arrondissement au détriment d'autres équipements. Rajouter des équipements transférés c'est aussi une question de budget.

C'est simplement pour attirer votre attention sur ce que vous avez qualifié de jeu de boules, plus le local attenant place Joannès Ambre, à l'arrière du théâtre où il y a beaucoup de convoitises. Vous l'avez dit, le théâtre qui ne tardera pas à vous expliquer qu'il faut très vite récupérer ce local pour étendre le théâtre, parce que c'est vrai que le théâtre a quelques difficultés de fonctionnement, pas en ce moment, enfin les difficultés sont d'un autre ordre aujourd'hui. Je voulais savoir comment vous souhaitiez gérer ces réflexions-là. Comment vous souhaitiez associer les croix-roussiens et les croix-roussiennes à cette réflexion, sur le devenir de ce lieu. Il existe encore une association, certes vieillissante mais qui remplit son rôle aussi même s'ils ne sont pas nombreux. C'est pour eux la seule occasion je pense d'avoir du lien social. Ces bancs, ce local et ce jeux de boules, même si les cartes sont plus souvent sorties que les jeux de boules bien évidemment. En tout cas, je voulais savoir, comment vous souhaitiez associer, l'ensemble des croix-roussiens et des croix-roussiennes au-delà.

J'ai entendu M. Rigaud parler des conseils de quartier, c'est vrai que les conseils de quartiers sont une donnée de la démocratie participative. Mais cela ne peut pas être l'alpha et l'omega. Comment vous allez élargir cette concertation ? Je vous remercie.

## **RÉMI ZINCK**

Pour vous répondre, en effet, vous l'avez dit c'est un espace qui est très convoité parce qu'il est très central. Il y a une association qui est présente sur cet espace avec une convention très ancienne qui date des années 90. Pour nous il n'est pas question de stopper l'activité de cette association même si, comme vous l'avez dit, elle joue plus aux cartes qu'aux boules. En effet, elle rend un service, elle a une utilité sociale, associative et il n'est pas question d'évacuer cette association. Il est plutôt question au contraire de l'intégrer dans un ensemble un peu plus ambitieux dans un cadre où peut-être elle retrouvera un second souffle, pourquoi pas, ce n'est pas exclu.

L'objectif est de le mettre à disposition d'une structure donc on va lancer un appel, afin que cela puisse servir un peu plus largement aux habitant-es et plus largement à un projet jeunesse. C'est plutôt le projet que nous portons, un projet destiné à la jeunesse, mais pas que, puisque je viens de vous le dire à l'instant, il y a aussi cette association boulistes. On verra comment tout ça va s'articuler. L'objectif de reprendre cet espace dans la dotation du 4<sup>ème</sup> et des équipements, c'est aussi une façon pour nous d'avoir comme vous l'avez compris, un peu plus l'initiative, être un peu plus en lien avec la volonté des habitant-es, avec la volonté des gens du quartier. On a bien conscience que le théâtre est à côté et que parfois il en aura besoin. Il devra aussi s'articuler avec les différents usages qui se dérouleront et qui seront gérés à partir de la mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement.

Voilà pour ma réponse. On vous en dira probablement un petit peu plus, maintenant que l'équipement va être transféré.

## **ANNE PELLET**

J'avais juste deux remarques à faire concernant ces transferts de la maison des associations et du jeu de boules. Je trouve cela très bien, je me réjouis de cette nouveauté. Ce qui m'amuse d'autant plus c'est que dans la majorité précédente, le groupe que je représente qui était là, avait déjà fait cette proposition sous forme d'amendement et avait proposé notamment que la maison des associations revienne et soit gérée par la mairie d'arrondissement. Cela lui avait été refusé et je me souviens que les verts avaient quand même fait un vote d'abstention puisque visiblement cela les troublait alors que David Kimelfeld avait refusé.

Je me réjouis que David change d'avis et qu'a priori il vote ce changement qui est tout à fait intéressant. Je voulais ajouter une chose, j'ai quand même le souvenir qu'à chaque fois qu'on a besoin d'un local pour une association, cela a toujours été horriblement compliqué, très centralisé. Il fallait soit disant prévenir deux à trois mois à l'avance, hors une association ne sait pas forcément si elle fera une réunion dans les 15 jours, 3 semaines. A chaque fois finalement il fallait trouver d'autres solutions et on finit dans les cafés, sauf qu'en ce moment c'est un peu plus compliqué. Par expérience si on peut améliorer cela et que la maison des associations ou d'autres lieux, car il y en a à la Croix-Rousse, peuvent servir comme cela à accueillir des associations pour leurs réunions quelles qu'elles soient, c'est une bonne chose, merci.

## **DAVID KIMELFELD**

Simplement vous dire pourquoi nous étions opposés à ce transfert à l'époque. Tout simplement, c'était d'ailleurs dans ma question tout à l'heure. C'est parce que je n'avais aucune assurance d'un engagement de la Ville de Lyon pour venir en soutien à la mairie d'arrondissement sur les investissements à venir. Et compte tenu des investissements qu'il y avait à faire ailleurs et d'urgence notamment sur la salle de la Ficelle, et bien ma foi, il fallait faire des choix et trancher. Et nous avons tranché, ce qui n'a pas empêché et c'était finalement assez confortable, on avait les avantages sans les inconvénients, c'est-à-dire la gestion en direct parce qu'à aucun moment la Ville de Lyon n'a mis son nez dans la gestion de cette maison des associations, c'était assez confortable pour la mairie d'arrondissement et en même temps elle était encore, j'allais le dire encore celle qui devait faire les investissements, donc c'était simplement pour ça. Merci beaucoup.

### **Rapport 4-21-103**

Objet: **Modification de l'inventaire des équipements de proximité de la mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement.**

### **Rapport 4-21-2357-104**

Objet : **Inventaire des équipements de proximité dont la gestion a été transférée au Conseil d'arrondissement du 4<sup>ème</sup> arrondissement.**

### **Rapport 4-21-2377-105**

Objet : **Inventaire des équipements de proximité dont la gestion a été transférée au Conseil d'arrondissement du 4<sup>ème</sup> arrondissement - Inventaire stabilisé (concordance).**

Rapporteur : RÉMI ZINCK

**Les trois rapports ont été adoptés à l'unanimité.**